

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITE DE QUARTIER LOIRE BIONNE

PDTP
Service Proximité Quartiers
02 38 52 40 70
proximite@ville-saintjeandebraye.fr

Date : Jeudi 28 mars 2024 à 18h00
Lieu : Salle du Conseil municipal

Présents :

Madame le Maire
Madame Brigitte JALLET, adjointe à l'aménagement du cadre de vie, est excusée
Monsieur Franck FRADIN, adjoint délégué aux quartiers, à l'agriculture et au patrimoine naturel et bâti
Monsieur Jean-Claude MARINAULT, conseiller municipal délégué aux quartiers
Monsieur Christophe SIZARET, conseiller municipal délégué au sport et à la vie associative sportive
Monsieur Romain MERCIER, conseiller municipal délégué à la santé et au handicap
Le service de Police municipale
Le service Proximité Quartiers
Des membres du Comité de quartier
Des habitants du quartier

Introduction – ouverture de la séance

Madame le Maire remercie l'ensemble des participants venus nombreux ce soir comme pour les autres assemblées générales dans une salle du Conseil municipal et des mariages récemment rénovée et mise aux normes d'accessibilité.

Jacques Bataille, président du Comité de quartier, remercie les personnes présentes ce soir. La salle rénovée fait place à des technologies modernes. Il indique que les réalisations et les projets du quartier vont être présentés et il suggère de laisser la place aux questions diverses en fin de séance.

Le film rétrospectif de l'année 2023 va être projeté. Ce film, déjà présenté lors de la cérémonie des voeux du Maire, met en avant la participation puis Franck Fradin présente ensuite le diaporama.

Déroulé de la séance

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
	Des rencontres ou présentations de projets 2023	<ul style="list-style-type: none"> -L'Assemblée générale du Comité le 7 mars 2023 -L'invitation à l'inauguration de l'extension du parc des Longues Allées le 1er avril 2023 -La participation à la rencontre des bureaux des Comités le 16 mai 2023 -L'invitation à l'inauguration de micro-foret plantée rue de la Loire le 25 mai 2023 	

		<p>-L'invitation à l'atelier de travail du 21 juin 2023 pour l'aménagement et l'extension des deux cimetières</p> <p>-L'invitation à l'inauguration de la première boîte à livres le 24 juin 2023 au parc des Longues Allées</p> <p>-La participation au Forum des associations le 10 septembre 2023</p> <p>-La participation à la marche de ramassage des déchets le 16 septembre 2023</p> <p>-La balade urbaine le 7 octobre 2023</p> <p>-La participation aux réunions du groupe de travail vélo piéton</p>	
		Rue de la Bédinière	<p>- La création d'un contre-sens cyclable entre l'avenue Pierre et Marie Curie et la rue des Grangers</p> <p>- L'abaissement des bordures de trottoir sur l'avenue PM Curie pour rejoindre la piste cyclable à l'opposé</p> <p>L'ajout d'un panneau "sens interdit " au débouché de la rue du Champ Fou</p>
		Rue des Grangers	La réfection de la venelle menant à la rue du Champ Fou
		Allée d'Alembert	<p>-Le marquage de deux lignes jaunes pour une meilleure visibilité</p> <p>-L'ajout de potelets dans la continuité de ceux existants pour la sécurisation du cheminement piéton</p>
		Rue de la Loire - rue Hélène Caillard	La matérialisation de deux traversées piétonnes pour rejoindre la venelle jouxtant la résidence seniors et la rue de Sainte-Marie
		Rue de la Loire	L'installation de 4 mats solaires pour l'éclairage du parking public
		Avenue PM Curie	L'ouverture d'une supérette « Sitis Market »
		Rue de la Loire	<p>La plantation au mois de février et l'inauguration au mois de mai de la première micro-forêt.</p> <p>F.Fradin indique que 900 arbres ont été plantés. 120 enfants des écoles ont participé aux plantations.</p> <p>Il remercie les participants : les jardiniers du CAT, les entreprises partenaires, les agents de la Ville et les</p>

			habitants. Pour information, 1771 tonnes de CO ₂ seront absorbés durant les 30 prochaines années.
		Quartier Eclo	La poursuite du travail pour l'acquisition de parcelles pour l'ouverture d'une nouvelle voie au niveau du carrefour du «Narval»
		Le broyeur de végétaux itinérant	-Projet lauréat du 3 ^e budget participatif -Samedi 18 novembre 2023, parking rue de la Loire -32 bacs de broyat produits soit environ 13 m3 de branches valorisées. F.Fradin remercie les cycloposteurs pour la participation à cette opération.
		Rue de Sainte-Marie	-La réfection de la chaussée et l'élargissement des trottoirs -La modification du dispositif existant entre la rue de Sainte-Marie et la rue Hélène Caillard pour limiter la circulation des deux roues motorisés -La sécurisation de l'entrée de rue et le passage de la rue à 30 km/h -Les plantations durant l'hiver 2023-2024 Les travaux ont été réalisés par Orléans Métropole pour un montant de 125000 €.
		Rue de la Gare	-L'ajout de corbeilles au droit des points d'apport volontaire
		Rue de la Gare	-L'étude pour la requalification au premier semestre 2024 -Une première tranche de travaux au deuxième semestre 2024 (côté sud) L'avenue PM France sera requalifiée en 2025.
		Parc des Longues Allées	-L'inauguration de l'extension du parc Le parc de 6,5 hectares a été agrandi de 5,4 hectares . 375 pieds de vigne et arbres fruitiers ont été plantés. Les travaux de l'extension s'élèvent à 990000 € -L'inauguration de la première boîte à livres projet lauréat de la 2 ^e édition du budget participatif. Une autre sera mise en place rue Jean Racine

			F.Fradin précise que la prochaine boîte sera installée Esplanade de Gaulle en lien avec l'association Chapitre 2.
		Avenue Louis-Joseph Soulas	-L'ajout de panneaux rappel «50 km/h» -La pose de potelets pour sécuriser le passage piéton et éviter le stationnement des véhicules sur le trottoir au droit de l'agence immobilière Durand Montouché
		Contre-allée Mondésir	-La dépose de deux portiques métalliques -L'installation de deux arceaux vélo
		Rue de la Sente	La matérialisation d'une place pour personne à mobilité réduite
		Rue Jeanne d'Arc	Le remplacement du panneau indiquant le parc et château des Longues Allées
		Cimetière du Vieux Bourg	-Le lancement des études pour une extension prévue dans le carré "C" afin d' y installer un columbarium Une étude a été lancée sur les deux cimetières de la ville. Les travaux les plus conséquents seront réalisés dans le cimetière de Frédeville car ils consisteront à une extension de celui-ci. -La végétalisation par semis de gazon et plantation de vivaces. Réalisation de semis en pied de mur -La rénovation du chemin piéton situé entre les deux carrés du cimetière avec du calcaire en 2024. F.Fradin complète en indiquant que les bordures seront abaissées pour faciliter le cheminement des vélos.
		Rue de la Liberté	L'enlèvement de deux panneaux devenus obsolètes. F.Fradin explique que ces demandes ont été formulées lors de la balade urbaine.
		Secteur Courtil Loison	-La réparation de la table de pique-nique dans le parc -Le remplacement de la bordure de marche manquante de l'escalier -La reprise du marquage de la bande jaune interdisant le stationnement dans l'allée Ces demandes ont également été formulées lors de la

			balade urbaine.
		Rue des Châtaigniers	La neutralisation d'une place de stationnement et la pose d'un potelet au débouché de la résidence du "Clos Saint-Jean"
		Promenade du Front de Loire	Le déplacement des trois bancs du chemin sur l'espace vert
		Parking des Châtaigniers	Le remplacement du potelet situé à l'entrée du parking
		Canal d'Orléans	<ul style="list-style-type: none"> -L'opération d'arrachage de la jussie dans le canal (renouvellement de l'opération en 2024 et 2025) -L'enlèvement du barrage flottant resté sur place suite aux travaux -Le maintien d'arbres morts pour favoriser la biodiversité.
		Point santé	<ul style="list-style-type: none"> -L'ouverture d'un Centre Régional de Santé à la Maison de santé pluridisciplinaire des Longues Allées -L'installation d'un premier médecin salarié et le travail pour l'arrivée espérée de deux médecins supplémentaires <p>Madame le Maire explique que cette rencontre est l'occasion d'effectuer un point annuel sur le thème de la désertification médicale qui touche la ville, la métropole et la région. Ces territoires sont sous-dotés. La Ville a travaillé avec la Région pour l'ouverture d'un Centre Régional de santé situé à la Maison de santé pluridisciplinaire des Longues Allées en lien avec la présence du CCAS et des professionnels de santé déjà installés. Un Plan local de santé et d'inclusion est effectif à Saint-Jean de Braye pour accompagner les habitants.</p> <p>L'Agence Régionale de Santé a établi un zonage et la Ville est classée en zone "non prioritaire".</p> <p>Le Directeur n'a pas classé certaines communes de la métropole en "zone prioritaire" et il y a des quotats pour chaque catégorie. Le classement en "zone prioritaire" permet au médecin d'obtenir 50000 € d'aide à l'installation ce qui génère une concurrence entre les communes. Lors du dernier Conseil métropolitain, les</p>

			<p>élus ont fait voeu de voir l'ensemble des communes de la métropole classées en "zones prioritaires"</p> <p>La Ville a pris en charge les travaux d'aménagement du bâtiment, les aides à l'installation et le salaire du secrétariat médical du Centre Régional de Santé. Ces efforts sont importants au regard de la situation catastrophique en équivalent temps plein de médecins généralistes. La ville est sous-dotée. Un premier médecin généraliste s'est installé dans le Centre de santé en octobre 2023 et un psychologue récemment. Le besoin de médecins spécialistes est réel et notamment dans cette spécialité. Il est vrai que les jeunes adultes ne vont pas bien depuis la pandémie de Covid 19 (4 jeunes sur 10 entre 18-25 ans sont en dépression). Ce travail a été réalisé avec le GIP Pro Santé, les médecins sont salariés par la Région.</p> <p>La MSP est complète ceci grâce à des loyers modérés, des exonérations de charges de 6 mois à l'installation et à la mise à disposition de logement pour les médecins et internes.</p> <p>Romain Mercier complète en indiquant qu'un bilan à 6 mois a été réalisé avec le GIP Pro Santé. Le nouveau médecin généraliste a reçu 1000 personnes en consultation et 900 patients ont été référencés avec ce médecin "traitant".</p> <p>La Ville travaille avec un réseau métropolitain pour trouver des rendez-vous aux patients sans médecin traitant. A la MSP, une infirmière "en pratique avancée" permet de suivre les patients souffrant de maladies chroniques (diabète par exemple), elle travaille en lien avec les médecins présents.</p> <p>Madame le Maire précise que les patients du nouveau médecin généraliste sont abraysiens à 75 %, les autres viennent de Chécy et d'Orléans.</p>
		<p>Point sécurité</p>	<p>Isabelle Prouteau, Responsable du service de Police municipale, explique que la ville est bien maillée avec 143 caméras de vidéoprotection déployées.</p> <p>Pour 2024, la place De Gaulle et la sortie de la tangentielle (vers Novotel) seront équipées.</p> <p>332 procès verbaux ont été dressés et 5 véhicules mis</p>

			<p>en fourrière sur la période. Sur l'ensemble de la ville, 1800 procès verbaux sont dressés en moyenne par an.</p> <p>Elle explique que le nombre de cambriolages perpétrés à Saint-Jean de Braye est inférieur à la moyenne nationale. Elle décrit les bons gestes à mettre en oeuvre pour protéger son domicile des cambriolages et indique que les cibles privilégiées des voleurs sont l'argent et les bijoux. Elle rappelle l'existence de l'opération "tranquillité vacances" qui est mise en oeuvre toute l'année.</p> <p>Elle précise que des flyers seront mis à disposition des participants en fin de rencontre.</p>
		Relevés de vitesse dans le quartier	<p>F.Fradin présente et commente les données des relevés réalisés en 2023.</p> <p>Un habitante juge certaines vitesses élevées et souhaite savoir si des verbalisations sont réalisées par la Police municipale.</p> <p>I.Prouteau répond que des procès verbaux sont dressés notamment sur les grands axes de circulation comme l'avenue P et M Curie et l'avenue L J Soulas. Elle explique qu'une zone de stationnement suffisante doit être présente pour que les contrôles de la Police s'effectuent.</p> <p>Les aménagements qui seront réalisés sur ces axes permettront d'apaiser la vitesse.</p>
		Les autres demandes du quotidien traitées par le service Proximité Quartiers	<p>F.Fradin explique qu'elles représentent 130 demandes traitées par le service Proximité Quartiers au travers d'appels téléphoniques, de mails ou de courriers en dehors des demandes du Comité de quartier. Elles concernent des demandes d'entretien, taille de haies, trous dans les voiries et elles sont traitées par les services municipaux ou métropolitains (eau, assainissement et voiries).</p>

	Des projets dans votre quartier en 2024		
		La requalification de la place de la Hautinière	<ul style="list-style-type: none"> -La réorganisation des espaces avec une partie enfants et une partie adulte -Le remplacement du mobilier urbain -La végétalisation avec la plantations d'arbres -La conservation de sa vocation de place pour les animations dans le quartier -Un partenariat avec le lycée G Brzeska <p>F.Fradin rappelle qu'une rencontre avec les riverains s'est déroulée en juin 2022 et le projet a été reporté et inscrit au budget pour 2024. Les travaux se dérouleront en fin d'année. Au préalable, un relevé topographique a été effectué par les élèves géomètres du lycée professionnel Gaudier Brzeska. Cette place est utilisée également lors du vide grenier de l'association de quartier. Une prochaine rencontre sera organisée en juin ou septembre avec les riverains et le Comité de quartier.</p>
		Rue Jean Racine - Résidence la Richaudière	<p>Le projet de réhabilitation du parc immobilier LogemLoiret</p> <ul style="list-style-type: none"> -initialement prévu en 2024, -réaménagement des espaces extérieurs -redéfinition des points de collecte des ordures ménagères <p>Le projet est repoussé en 2025 sera présenté à la Ville d'ici à la fin de l'année.</p>
		La RD 960	<ul style="list-style-type: none"> -L'étude pour la requalification de l'intégralité de la voie -Une première tranche de travaux en 2025 entre la rue de la Mairie et à Mondésir avec la prise en compte du futur débouché du quartier Éclo au carrefour du «Narval» -Une deuxième tranche de travaux espérée sur l'avenue Pierre et Marie Curie de la rue de la Gare à Combleux <p>F. Fradin précise que les habitants et les Comités de quartier seront associés. Le budget estimé en 2022</p>

			s'élevait à 13 millions d'euros. Les réseaux seront enfouis et les travaux effectués par tranche.
		Avenue Pierre et Marie Curie	<ul style="list-style-type: none"> -La libération du site de la pépinière d'entreprises par Orléans Métropole fin 2024 -La suppression du panneau lumineux d'information dans le cadre du plan de sobriété énergétique -L'installation prochaine de kinésithérapeutes et d'une activité de services à la personne
		Le quartier Éclo	<ul style="list-style-type: none"> -Le suivi des demandes formulées auprès de l'aménageur Bouygues Immobilier -La rétrocession en cours des espaces publics à Orléans Métropole par l'aménageur <p>F.Fradin indique que les différents espaces appartiennent encore à Bouygues.</p> <p>Madame le Maire précise que la Ville a posé des conditions à la retrocession de ces espaces. L'aménageur est toujours responsable des espaces verts, des voiries et des aires de présentation des bacs d'ordures ménagères et de tri. Tous les points noirs relevés par la Ville devront être levés. D'ici là, la Ville reste vigilante sur la gestion de ces espaces.</p>
		La résidence Mondésir	<ul style="list-style-type: none"> -Une rencontre technique sur place avec le bailleur LogemLoiret fin 2023 -Une attention particulière portée par les services de la Ville sur les dépôts sauvages
			-Un travail en lien avec le bailleur LogemLoiret et Orléans Métropole pour une localisation optimale des conteneurs des immeubles et la gestion des dépôts sauvages.
		Rue Jeanne d'Arc	L'étude pour l'amélioration du fonctionnement du carrefour avec la rue de Mondésir
		Rue de Mondésir	Le projet de création d'un escalier et d'un cheminement piéton pour rejoindre le parc des Longues Allées

		Cimetière du Bourg	Le projet de création d'un mur sur rue en remplacement du grillage existant
		Allée du Courtil Loison	La reprise du marquage de la bande jaune interdisant le stationnement
		Secteurs pavillonnaires de votre quartier	Le projet de passage des rues à «30 km/h». Cette disposition a été mise en place dans le quartier Frédeville. Un travail sera mené en lien avec le Comité de quartier.
		Lotissement des Tilleuls	Le projet d'entretien du «Clocheton». Une concertation sera menée avec les riverains de la place du Muguet.
		Rue des Longues Allées	L'amélioration des cheminements piétons F.Fradin précise que le mur de la propriété limite le passage et qu'une problématique de foncier existe. Aussi, une régularisation sera effectuée et un cheminement accessible réalisé.
		Place des Châtaigniers	La finalisation des aménagements de la place en 2025. F.Fradin indique que les aménagements seront pérennisés, et certains endroits végétalisés. Il est noté un apaisement dans le quartier. Madame le Maire ajoute que des aménagements ont été installés pour fermer le parking. Les "crottes de mammoth" ne sont pas très esthétiques et ce secteur se doit d'être plus qualitatif. La Ville reviendra consulter les habitants et le Comité de quartier.
		Les composteurs individuels	L'opération de distribution de composteurs individuels le mercredi 29 mai 2024, salle du Conseil municipal. F.Fradin précise que l'information sera transmise au Comité de quartier. Il sera nécessaire de s'inscrire au préalable sur le site d'Orléans Métropole. Pour information, la loi oblige les EPCI, depuis le 1 ^{er} janvier, à collecter les biodéchets. L'objectif de la Métropole est une diminution de la production de déchets de 100 kg/an/habitant à l'horizon 2030.

		<p>Les composteurs collectifs</p>	<p>-La possibilité d'installation de composteurs collectifs portés par un groupe d'habitants</p> <p>-Les projets d'installation au niveau de la résidence "Les Châtaigniers" et au parc des Longues Allées</p> <p>Claude Mignon, membre du bureau du Comité de quartier, explique la démarche mise en oeuvre par la copropriété de la résidence "Les châtaigniers".</p> <p>La résidence compte 228 appartements et 5 pavillons. Le souhait est d'équiper cette dernière de composteurs collectifs. Un contact a été établi avec la Métropole. L'étude porte sur l'installation de 3 lieux de compostage sur les 5 hectares. Dans un premier temps l'objectif est d'installer deux points au Nord et un autre au centre. Deux difficultés sont mentionnées : il faut trouver des volontaires, au nombre de 8 pour la gestion des composteurs et le classement de la résidence, dans le périmètre de l'Eglise, impose l'utilisation du bois comme bardage. Or, la Métropole propose des bacs en plastique. L'objectif est fixé pour une mise en service d'ici à la fin de l'année.</p> <p>Madame le Maire salue l'initiative et rappelle que le compostage ne peut fonctionner que grâce à l'implication de volontaires.</p> <p>Une habitante suggère s'installer les composteurs sous une caméra de surveillance dans la résidence.</p> <p>C Mignon indique qu'ils seraient installés entre les numéros 20 et 50 et l'autre à l'arrière du numéro 45.</p>
		<p>L'éclairage public</p>	<p>F.Fradin indique que Saint-Jean de Braye compte 3166 points lumineux. L'extinction de l'éclairage public, de minuit à 6h du matin, a permis de réaliser 53 % d'économies.</p> <p>Un budget de 3,7 millions d'euros est prévu, par an, pour le déploiement de l'éclairage LED. Le déploiement est prévu d'ici à 2026 sur l'ensemble des communes de la Métropole.</p> <p>Pour Saint-Jean de Braye, il débutera au 1^{er} semestre 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur l'ensemble des points lumineux longeant la ligne

			<p>du tramway</p> <p>- sur une large portion de la RD 960</p> <p>Il complète en indiquant que la Ville ne connaît pas encore le programme du deuxième semestre 2024. La Métropole souhaite prioriser les armoires électriques les plus consommatrices d'énergie.</p>
		<p>La requalification du secteur Jean Rostand - Le Corbusier</p>	<p>Madame le Maire explique que ce projet est identifié comme l'un des trois projets du mandat avec un budget dédié de 5 millions d'euros..</p> <p>Le périmètre concerné est important et s'étend de la rue A.Camus, en passant par la rue G.Danton, jusqu'à la rue de la Mairie. Les travaux dureront plusieurs années. Ils débuteront à l'automne. par la création d'un parc urbain dans la plaine Le Corbusier. Le premier objectif est de rafraîchir le quartier en le végétalisant. Le schéma présenté n'est pas contractuel. Une réunion se tiendra à la rentrée pour une présentation de ce projet co-construit (présence d'équipement publics comme l'école Louise Michel, le foyer Chavanneau, la Médiathèque). Les élèves de l'école ont travaillé sur l'identité du square J.Rostand : un parc, une couleur. La couleur rose habillera ce dernier. Le square G.Brassens sera quant à lui transformé en un parc canin.</p> <p>Les allées seront végétalisées et les voitures retirées (sauf pour les secours et les déménagements).</p> <p>Une étude de portance de la dalle en béton devra être menée pour la végétalisation de la place de la Commune. L'entrée du foyer Chavanneau sera retournée et le parvis de l'école revu.</p> <p>Le second objectif porte sur la sécurisation quartier. Des points de "deal" sont identifiés. Les porches existants permettent aux trafiquants de se cacher ou de fuir. Aussi, un travail a été effectué avec les bailleurs, les syndicats de copropriétés pour résidentialiser les espaces et fermer certains porches (définitivement ou avec ouvertures temporaires). Des caméras de vidéo-protection viendront compléter les aménagements.</p>

		La restructuration du groupe scolaire Louis Gal-louédec	Madame le Maire indique que le budget de cette opération s'élève à 7 millions d'euros. Les travaux débuteront au mois de juillet et la livraison est prévue pour la rentrée scolaire 2026. Les travaux se dérouleront en site occupé. Des classes mobiles seront installées dans le parc. Une partie du parc sera inaccessible au public. Le projet a déjà été présenté aux parents d'élèves, aux riverains et au Comité de quartier. Les bâtiments historiques existants, patrimoine du quartier, sont conservés. Les espaces intérieurs seront aménagés pour répondre aux usages actuels. La capacité d'accueil est augmentée en prévision d'une hausse des effectifs dans les 15 ans à venir, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Le parvis sera, quant à lui, sécurisé. L'accès à la salle de la Pomme de Pin, pour les associations et le Comité de quartier sera impossible durant la période des travaux.
		Les animations et rendez-vous dans votre quartier et dans la ville en 2024	-La brocante du 1er mai quartier du Vieux Bourg -La première édition de la Color Run, le dimanche 12 mai 2024. Départ du Parc des Longues Allées -L'édition 2024 des Foulées abaysiennes le 7 juin -L'édition 2024 de la Guinguette du Parc -L'édition 2024 du festival L'Embrayage, le vendredi 5 et samedi 6 juillet 2024. Parc des Longues Allées -Le vide-grenier de la Hautinière au mois de septembre

Questions diverses			
N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Réponses
	Déchetterie-Végé'tri	Accès	Un riverain suggère de rappeler les nouvelles règles d'accès au risque de retrouver des dépôts sur l'espace public F.Fradin indique que ce dispositif a pour objectif de limiter l'accès uniquement aux habitants de la métropole. Madame le Maire précise qu'il est important de

			<p>communiquer de façon régulière.</p> <p>Une habitante indique que plusieurs documents sont à fournir et qu'il y a un délai d'attente avant que l'inscription soit effective.</p> <p>Madame le Maire confirme que la démarche d'inscription peut parfois être complexe pour certain.</p>
	Canal d'Orléans	Jussie	<p>Un riverain souhaite savoir qui se charge de l'arrachage de la jussie dans le canal.</p> <p>C'est le Département qui procède à ces travaux.</p> <p>De nouvelles interventions auront lieu à l'hiver 2024/2025 et 2025/2026.</p>
	Rue de Verville	Nouvelle construction	<p>Un riverain signale, que sur le trottoir peu large, au droit de la résidence en cours de construction, il y a un poteau électrique qui gêne la circulation piétonne.</p> <p>Ce poteau sera t-il enfoui ?</p> <p>F.Fradin répond par la positive.</p>
	Color Run	Environnement	<p>Un riverain fait part de son inquiétude au sujet de la poudre de couleur qui sera lancée lors de cette course et qui pourrait polluer l'environnement.</p> <p>C.Sizaret précise que cet événement a pour origine une fête indoue. La poudre utilisée est une farine de maïs colorée. Les colorants ne seront pas toxiques pour la Loire.</p>
	Ex site "IBM" Combleux	Accès au projet immobilier	<p>Un riverain fait part de son inquiétude au sujet du futur projet immobilier de 75 logements prévus sur la commune de Combleux avec une potentielle ouverture à la circulation de la rue des Aubraies pour desservir ce lotissement.</p> <p>Madame le Maire explique ne pas avoir d'informations précises sur ce projet de lotissement. Le Maire de Combleux doit présenter le projet à la Ville.</p> <p>La Ville a écrit à Orléans Métropole pour modifier le PLUm et ainsi modifier les orientations d'aménagement du secteur quand l'EPFLI (Etablissement public Foncier) a acheté les terrains.</p> <p>Un axe est fléché au PLUm, la Ville a demandé son retrait mais la commune de Combleux y est</p>

			<p>défavorable. La Ville ne souhaite pas de voie supplémentaire. Il faudra que les deux communes soient d'accord. La voie passerait par le pont au bout de la rue de la Loire, pour cela, des études de structure sont nécessaires. Madame le Maire souhaite avoir connaissance des plans et du calendrier. Dans l'immédiat la Ville n'y est pas favorable et reviendra vers les habitants sur ce sujet.</p> <p>De son côté, la Ville travaille sur des acquisitions foncières qui permettront de créer une nouvelle sortie du quartier Eclo.</p> <p>F Fradin indique que dans le cadre du reméandrage de la Bionne, l'idée de réaliser une passerelle pour les piétons et les cyclistes a été évoquée.</p>
	Cimetières	Dégradations	<p>Une habitante déplore les dégradations commises sur des véhicules lors d'inhumations. Des vols sont aussi commis dans les cimetières. Elle suggère la mise en place de caméras.</p> <p>Madame le Maire déplore ces agissements et incivilités, elle indique que ces personnes se moquent des règles et que malgré la présence de caméras, il est parfois difficile de procéder à une identification.</p> <p>La Ville va poursuivre le déploiement des caméras de vidéo-protection au regard de secteurs identifiés.</p>
	Quartier de la Hautinière : rue des Trois Clés	Vitesse	<p>Un habitant fait part de la vitesse excessive de certains véhicules notamment dans cette rue. Une limitation à "30 km/h" serait nécessaire ainsi que des verbalisations.</p> <p>Madame le Maire est favorable au passage à une limitation de vitesse à "30km/h" pour les secteurs pavillonnaires.</p> <p>I.Pruteau explique que pour procéder à des contrôles, avec des radars jumelles, une distance de 100 mètres est nécessaire pour relever une vitesse et que les virages sont proscrits. De plus, un espace permettant de garer 7 ou 8 véhicules est indispensable pour vérifier les papiers des conducteurs et procéder aux tests d'alcoolémie.</p>

	Quartier Eclo	Entretien du quartier	<p>Une habitante fait part du mauvais entretien du quartier, de la piste cyclable et des nombreuses incivilités. La Ville pourrait-elle ajouter une ou deux poubelles avant la rétrocession ?</p> <p>La Ville prend en compte la demande</p>
	Quartier Eclo	1 rue de Vincennes	<p>Une habitante signale que la chaussée est sale, les conteneurs d'ordures débordent et restent à demeure. Les sacs poubelles au sol ne sont pas ramassés lors des collectes. Des dépôts sauvages sont également signalés au niveau du numéro 3 de la même rue. Les nouvelles modalités d'accès à la déchetterie risquent d'amplifier ces phénomènes.</p> <p>Madame le Maire indique que l'on retrouve ces inciviltés dans d'autres secteurs de la ville et qu'il est difficile de contrôler ces dépôts. Pour ce secteur, le maintien de la propreté incombe à Bouygues et un rappel lui sera formulé. Il ne faut pas hésiter à faire remonter ces demandes à la Ville.</p> <p>Pour information, il est possible de faire appel à la Métropole pour retirer des encombrants sur rendez-vous et gratuitement</p> <p>F.Fradin indique que Bouygues s'est engagé à faire intervenir des entreprises pour le nettoyage, le retrait des dépôts et l'entretien des noues. L'aménageur a procédé à l'installation de bandes podotactiles au niveau des passages piétons et une aire de stockage pour les bacs d'ordures ménagères a été réalisée. Il reste des travaux à effectuer comme le remplacement d'arbres morts à l'entrée du quartier. La rétrocession des voies à la Métropole ne se fera qu'une fois l'ensemble des travaux réalisés.</p>
	Quartier Eclo	Rue de Vincennes	<p>Les bacs d'ordures et de tri ne sont pas suffisamment grands pour les résidences et les copropriétés de cette rue.</p> <p>Madame le Maire précise que ces dernières peuvent demander des bacs supplémentaires à la Métropole.</p>
	Jussie	Chemin de la Canche	<p>Un habitant indique que le chemin a été fortement dégradé et mal remis en état à l'issue des travaux d'arrachage et de stockage de la jussie.</p>

			Madame le Maire précise que cet état de fait a déjà été signalé au Département.
	Parc rue Jeanne d'Arc	Chenilles processionnaires	Une habitante signale que des chenilles processionnaires sont présentes dans le parc. F.Fradin précise que la chenille ne touche plus que les pins, elle parasite également les chênes.
	Rue de Sainte-Marie	Travaux de requalification	Un riverain remercie la Ville pour la réalisation de ces travaux. Serait-il possible d'ajouter une poubelle et un distributeur de sacs à déjections canines au bout de la rue ? La demande est prise en compte. Des véhicules stationnent sur la bande rouge et gênent la circulation des personnes à mobilité réduite. F.Fradin déplore ces comportements. Il indique que cela doit être des riverains qui pourtant peuvent rentrer leurs véhicules dans leurs propriétés. Madame le Maire précise que la Police municipale passera dans ce secteur et verbalisera si nécessaire.
	Avenue Pierre et Marie Curie	Pépinière d'entreprises	Quel est le devenir de ce site ? Madame le Maire rappelle que le foncier appartient à la Ville et les bâtiments à la Métropole. La Métropole souhaite céder les bâtiments car devenus vétustes. La Ville souhaite, quant à elle, récupérer le terrain "nu". Il n'y a pas de projet envisagé Le terrain est identifié au PLUm comme urbanisable
	Rue de la Bissonnerie	Ouverture de la voie	Cette voie sera-t-elle réouverte à la circulation sur l'avenue de Verdun ? Son ouverture n'est pas envisagée.
	Secteur des Châtaigniers	Suggestions	Un riverain indique que ce secteur est fortement fréquenté notamment avec le parcours de la Loire à vélo. Aussi, elle propose la mise en places de chicane sur le chemin pour ralentir les vélos. Elle déplore la présence de pain lancé dans le canal, qui peut être néfaste pour la santé des canards. Elle demande également le retrait des arbres morts dans la Loire, ces derniers s'agglomèrent au niveau

			<p>des ponts et peuvent fragiliser les piliers.</p> <p>Elle fait part de nombreuses incivilités et elle indique ramasser régulièrement le matin des papiers et débris laissés au sol. Elle suggère l'installation d'un conteneur de plus grande taille pour ces déchets. Elle déplore également des dépôts de sacs poubelle au pied même de la caméra de video-surveillance, des vols dans le cimetière...</p> <p>Madame le Maire indique que les incivilités touchent toutes les villes et même les villages. Pour faire face à l'augmentation de ces dernières, la Ville installe des nombreuses barrières, des ralentisseurs, de multiples plots... Le Code de la route n'est parfois plus respecté.</p> <p>Les agents passent régulièrement dans le secteur pour vider les corbeilles. L'idée d'installer des couvercles sur ce mobilier représente un coût important pour la collectivité. Une réflexion sera menée pour remplacer les corbeilles dans certains secteurs. La pose d'un conteneur de grande taille n'est pas envisagée.</p> <p>Par ailleurs, dans le cadre du réaménagement de ce secteur, en bord de Loire, il faudra tenir compte des différents flux pour éviter les tensions entre les usagers : vélos, piétons, véhicules.</p>
	Bords de Loire	Vélos en libre service	<p>Des vélos, en libre service, seront-ils mis à disposition sur les bords de Loire ?</p> <p>Madame le Maire espère l'installation de stations "vélo +"</p>
		Boîtes à livres	<p>L'installation d'une boîte à livres est-elle envisagée en bords de Loire ?</p> <p>F.Fradin indique que la mise en place est bien prévue. Le déploiement s'effectue, au fur et à mesure, dans la ville. C'est un projet lauréat du budget participatif.</p>